



## OFFRE D'EMPLOI

**PRÉPOSÉ AUX ESPACES PUBLICS ET ÉQUIPEMENTS**  
*POSTES TEMPORAIRES, TEMPS PARTIEL, HORAIRE VARIABLE*  
*SERVICE DES LOISIRS*  
*CAN-24-SURN-4082-36*

### DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du chef de division – Sports et loisirs, le titulaire de l'emploi effectue principalement du travail de surveillance des différents plateaux et équipements. Il apporte son support aux travaux d'entretien mineur, de livraison, d'achat, d'entreposage et d'installation d'équipements de loisirs. Il s'assure également de la sécurité des divers espaces publics et des équipements.

### DESCRIPTION DES TÂCHES

- Procède à la préparation, la vérification et la livraison des équipements et des plateaux sportifs, selon les demandes; Effectue, au besoin, des réparations et des entretiens mineurs;
- S'assure du respect des normes et des règlements municipaux en matière de sécurité des infrastructures municipales ou scolaires; Assure également une surveillance dans divers espaces de loisirs;
- Effectue le prêt d'équipements de loisirs pour les utilisateurs et maintient l'inventaire des équipements nécessaires au bon déroulement des activités; S'assure de la disponibilité et de l'inventaire des trousseaux de premiers soins;
- Participe au montage et démontage des salles et des équipements lors d'activités ou d'événements;
- Effectue des tournées d'inspection quotidiennes du bâtiment et des équipements, apporte des correctifs au besoin et signale à son supérieur toute anomalie;
- Accueille chaque utilisateur des locaux, établit des relations cordiales, l'informe des différentes formalités et assure un bon service à la clientèle; Répond aux besoins des utilisateurs et s'assure du respect des ententes convenues, le cas échéant;
- Effectue diverses tâches d'entretien ménager des lieux, chalets et roulottes chauffées, incluant les installations sanitaires, hormis à l'aréna;

- Applique la procédure d'ouverture et de fermeture de chaque établissement et effectue le contrôle d'accès aux lieux, le cas échéant;
- Rempli les différents rapports (entretien des bâtiments, parcs, statistiques, etc.);
- Lorsqu'affecté aux patinoires extérieures, anneaux de glace et pentes à glisser, effectue le grattage et le pelletage des surfaces enneigées pour permettre leur utilisation par le public;
- Lors des activités de patinage libre à l'aréna ou à la patinoire extérieure réfrigérée, accueille les participants et contrôle l'accès par le biais d'un système informatique et administre la petite caisse pour l'acquittement des droits d'accès des usagers lorsque nécessaire;
- À la patinoire réfrigérée, évacue les usagers de la patinoire et du chemin d'accès de la surfaceuse lors des opérations de surfaçage de la glace par l'opérateur, escorte la surfaceuse lors de ses déplacements; vient en soutien à l'opérateur pour le grattage et pelletage, lorsque requis;
- En tout temps, veille au bon déroulement des activités en faisant respecter la réglementation en vigueur, informe les usagers, patine avec le public lorsque requis et veille à la sécurité des utilisateurs;
- L'employé peut être affecté au vestiaire ou au stationnement. Il accueille et dirige les véhicules lors des événements. Il accueille les visiteurs au vestiaire et gère la petite caisse.
- Effectue toutes autres tâches reliées à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

#### **EXIGENCES DU POSTE**

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES), ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder de l'expérience pertinente, un atout;
- Connaissances linguistiques : intermédiaires en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé);
- Habileté à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels mineurs;
- Condition physique nécessaire pour l'exécution de la fonction occupée;
- Posséder un permis de conduire, classe 5;
- Compétences recherchées: adaptabilité, autonomie, gestion du temps et des priorités, relations interpersonnelles, santé et sécurité au travail, service-client.

Le salaire horaire 2024 à l'entrée en poste est de 24.48 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. L'horaire de travail hebdomadaire est variable en fonction des besoins opérationnels et déterminé au moins une semaine à l'avance (jour, soir et fin de semaine).

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent postuler au plus tard le **13 octobre 2024**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse : <https://atlas.workland.com/work/45719/prepose-aux-espaces-publics-et-equipements?source=rimg>

*La Ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'égalité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu. Les candidats en situation de handicap et qui prévoient avoir besoin d'assistance ou de mesures d'adaptation dans le cadre du processus de sélection peuvent contacter en toute confidentialité : [rh@candiac.ca](mailto:rh@candiac.ca)*

